



Le Dolloir, après travaux – Août 2017

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE DOLLOIR A ESSISES

Journée d'information des élus de l'Union des Syndicats

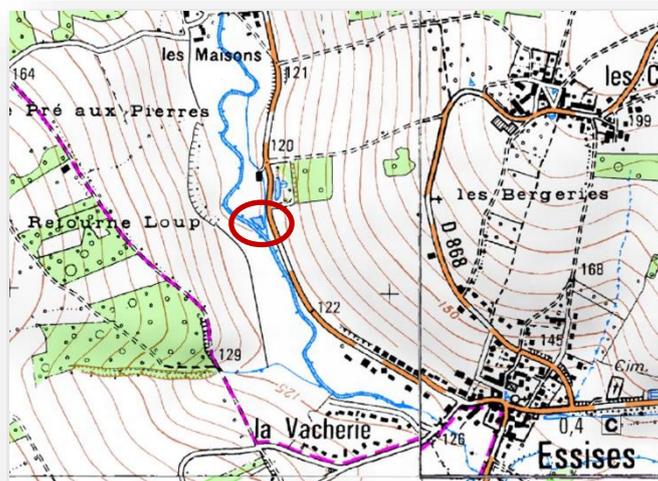
Contexte

Le Dolloir est un cours d'eau salmonicole (truite) à fort potentiel. Cependant, il est assez cloisonné par la présence de nombreux ouvrages transversaux faisant obstacle à la continuité piscicole et sédimentaire.

Etant classé liste 2 au titre de l'article L.214-17 du Code de l'Environnement, les propriétaires d'ouvrages sur le Dolloir ont pour obligation d'assurer la continuité écologique au droit de leurs ouvrages.

L'ouvrage de l'ancienne pisciculture d'Essises n'ayant plus d'usage, les propriétaires ont compris l'intérêt d'accepter de tels travaux. Néanmoins, l'émergence du projet a été rendu possible grâce au travail des acteurs locaux (AFB, animateur de contrat global et fédération départementale de pêche) et aux aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

De plus, la problématique « inondation » étant un sujet sensible au niveau local, il a semblé indispensable de mettre en place une étude avec modélisation hydraulique, afin de faire accepter le projet.



Localisation du site

Etat des lieux

Cet ouvrage sans usage, infranchissable et d'une hauteur de chute d'environ 1.80m était très pénalisant pour le transit sédimentaire et la franchissabilité piscicole.

Il était composé de trois parties distinctes et infranchissables :

- Une rampe bétonnée ;
- Un déversoir ;
- Un petit seuil avec une rampe empierrée.



Rampe bétonnée infranchissable
(Avant les travaux)



Ouvrage de l'ancienne pisciculture
(Avant les travaux)

Objectifs du maître d'ouvrage

L'objectif principal du projet était de restaurer la continuité aussi bien piscicole que sédimentaire, ce qui permettait également de :

- Recréer des faciès d'écoulements diversifiés ;
- Décolmater la zone amont de l'ouvrage ;
- Restaurer la pente d'équilibre et la dynamique naturelle du cours d'eau ;
- Diversifier les habitats aquatiques et favoriser la biodiversité.

Les travaux et aménagements

Les travaux ont consisté à rétablir la continuité écologique sur le Dolloir, au niveau de la commune d'Essises. Ces travaux se sont déroulés en 2 phases :

Première phase de travaux (Automne 2016):

- Déboisement de la zone ;
- Ouverture progressive de l'ouvrage, afin de vider la retenue amont en veillant à ne pas créer de départs violents de particules fines (mise en place d'un filtre à paille) ;
- Destruction totale de l'ouvrage avec récupération de blocs/pierres qui le constituaient, afin de les réutiliser lors du remodelage du lit mineur ;
- Remodelage du lit mineur (section et sinuosité) et talutage des berges en pente douce.



Destruction totale de l'ouvrage
(Pendant les travaux)



Remodelage du lit mineur et des berges
(Pendant les travaux)

Deuxième phase de travaux (Printemps 2017):

- Reprise des travaux de terrassement des berges avec mise en place d'un géotextile ensemencé et plantation d'hélophytes ;
- Reprise des travaux de diversification des écoulements (pose de blocs et de pierres) ;
- Remise en état du site.



Reprise du terrassement et mise en place d'un géotextile ensemencé



Mise en place de pierres-blocs et plantation des hélophytes

Déroulement du projet

2014	2015	2016	2017
-Réunion d'information avec les propriétaires -Dossier de demande de subvention pour l'étude	-Etude de faisabilité et modélisation hydraulique préalable -Dossier de demande de subvention pour travaux	-Réalisation du dossier d'abrogation du droit d'eau auprès de la DDT -MAPA travaux pour choix de l'entreprise -1 ^{ère} phase de travaux	-2 ^{ème} phase de travaux

Démarches réglementaires

- Projet de remise en état du site au titre de la loi sur l'eau ;
- Abrogation du droit d'eau par le propriétaire de l'ouvrage.

Les aspects financiers

Coût total de l'étude : **17 850 € TTC**

Coût total des travaux de restauration : **31 254 € TTC**

Avec la participation financière de :

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie : **100%**

Les aspects administratifs et réglementaires

- Maître d'ouvrage : **Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**
- Maître d'œuvre : **Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**
- Réalisation de l'étude : **SOGETI** pour l'étude et **SELARL HOUDRY (02)** pour les relevés topographiques.
- Réalisation des travaux : **SARL FORETS ET PAYSAGES (59)**